

TOURNOI ADULTES DU CLUB DE TULLE



Plaquette d'information

Retrouvez plus d'infos sur le site : www.tullebad.fr

Dimanche 2 Avril 2017

Lieu : Gymnase du Collège Victor HUGO
5 rue Edmond Michelet, 19000 TULLE

N° autorisation : Demande d'autorisation en cours

Organisation du tournoi:

- Mixte et Double
- **Tableaux ouverts aux joueurs de cadets à vétérans classés P à R4**
- **Poules uniques de 5 (pas de sortie de poule) de préférence (sinon 4)**
- Constitution des poules en fonction de la moyenne Cppp des paires
- Nombre de matchs maxi sur la journée : 100
- Début des matchs à 8h00

Inscriptions:

- Date limite : 24/03/2017
 - Date de tirage des tableaux : 26/03/2017
 - Tarifs :
 - o 1 tableau : 10€
 - o 2 tableaux : 14€
- Chèque à l'ordre de : **LES FOUS DU VOLANT TULLE**
A envoyer à l'adresse suivante :
Yvan AULIAC, bâtiment B2, 1 rue des Récollets, 19000 TULLE

Juge arbitre: Laurence URBANIAK

Volants : WILSON TEAM (Les volants sont homologués par la FFBAD)

Règlement:

- Règlement conforme au règlement de la Fédération Française de Badminton
- Pour toute question, se référer au règlement FFBAD et au règlement particulier, sinon voir le J.A

Restauration:

- Buvette garnie sur place tout au long de la journée
- Barbecue à midi

Contacts:

- Yvan AULIAC : 06 89 89 83 37, fdv.tulle@gmail.com
- Benoit DUPRE: 06 27 13 34 21, tournois@tullebad.fr

REGLEMENT PARTICULIER

TOURNOI DE TULLE

GYMNASE DU COLLEGE VICTOR HUGO – le 02 Avril 2017

ART.1 : Le Juge arbitre est Mme Laurence URBANIAK

ART.2 : Le tournoi de TULLE est autorisé par la ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton et la FFBA sous le numéro d'autorisation : **demande d'autorisation en cours.**

ART.3 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés (de Cadet à Vétéran), classés dans les séries R, D et P, Dont les licences sont validées et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription.

ART.4 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

ART.5 : Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Le juge arbitre pourra modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits le jour du tournoi, si aucun match du tableau n'est commencé.

ART.6 : Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux dans 2 séries différentes. Les droits d'inscriptions s'élèvent à 10€ pour un tableau, 14€ pour deux tableaux.

ART.7 : En cas de forfait NON JUSTIFIÉ, aucun remboursement ne sera fait après la date de constitution des tableaux.

ART.8 : La date limite d'inscription est le vendredi 24 Mars 2017, la constitution des tableaux sera effectué le dimanche 26 Mars 2017, conformément au règlement la date de prise en compte du CPPH, sera à J-14 du début du tournoi.

ART.9 : Le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
- Paiement effectif des droits d'engagement.

ART.10 : Poules de 5 (de préférence) au classement CPPH de la paire au 19/03/2017 sans sortie de poules. Poules constituées par la somme du CPPH des joueurs de la paire (poules établies par ordre décroissant). Merci de bien préciser sur la feuille d'inscription. En cas d'inscriptions insuffisantes ou trop importantes, certaines poules pourront ne comporter que 4 équipes.

ART.11 : Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points, en auto-arbitrage.

ART.12 : Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, le volant officiel est : Wilson TEAM 60

ART.13 : Tout volant touchant une structure fixe du gymnase (plafond...) sera compté faute au service et en jeu. Tout volant touchant les paniers de basket, ses supports ainsi que les câbles seront comptés let au service et faute en jeu.

ART.14 : Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 20 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge arbitre de la salle.

ART.15 : Une tenue de badminton, conforme aux circulaires FFBA, est exigée sur les terrains (cycliste et short d'athlétisme interdits, dos nageur autorisé).

ART.16 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

ART.17 : A l'appel de leur nom par la table de marque, les joueurs disposent d'un temps de prise en compte du terrain de 3 minutes, ce temps inclus le test des volants et le toast.

ART.18 : Un joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.

ART.19 : Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés. Le temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant).

ART.20 : Un échancier sera affiché dans la salle, toutefois les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif, les matchs pouvant être lancés avec une heure d'avance.

ART.21 : Tout joueur désirant s'absenter durant la compétition, devra le signaler à la table de marque, et obtenir l'accord du Juge-Arbitre sous peine de disqualification.

ART.22 : Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs (2 maxi par joueur ou équipes) uniquement aux arrêts prévus.

ART.23 : Seul un représentant du club, dûment identifié, est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

ART.24 : Les organisateurs du tournoi n'assument pas la responsabilité du statut « WO » (forfait) qu'ont certains joueurs dès le début du tournoi. Il est donc inutile de venir faire une réclamation à la table de marque.

ART.25 : Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

ART.26 : Il est formellement interdit de fumer dans le gymnase.

Un exemplaire du présent règlement sera affiché dans la salle.

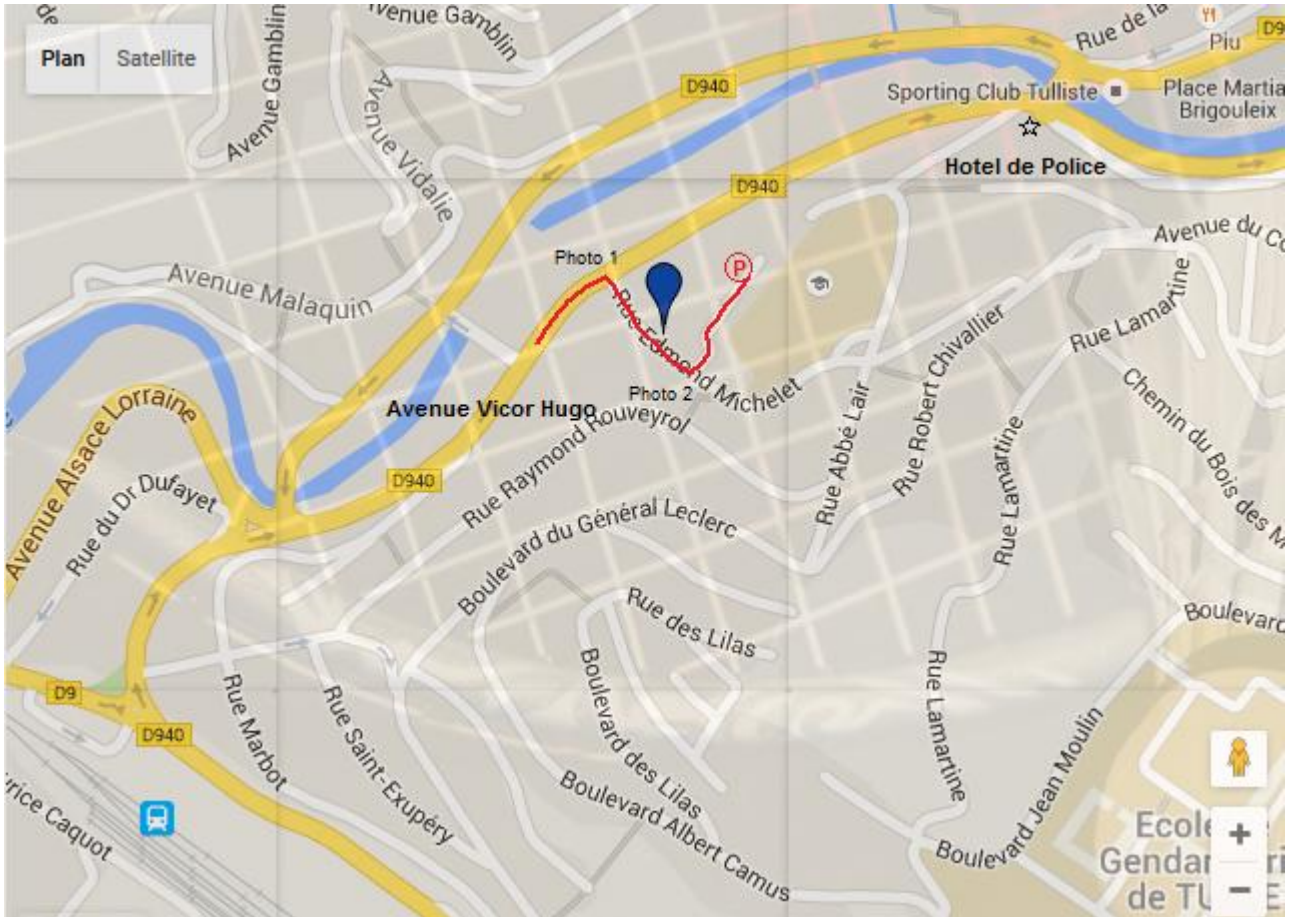
Pour le comité d'organisation :

Le Juge-Arbitre :

Yvan AULIAC
Président du club LFDV TULLE

Laurence URBANIAK

ACCES AU GYMNASE



Remonter l'avenue Victor Hugo puis :

Photo 1



Prendre à droite dans cette rue.
(juste avant la Brûlerie Corrèzienne)

Photo 2



Prendre à gauche, entrée du parking du gymnase
(150m après avoir pris la rue)